

À l'occasion du 3^{ème} Comité interministériel de la logistique (CILOG)

FRANCE LOGISTIQUE

- Se félicite de la publication de la stratégie nationale logistique
- Et sera très attentive à sa mise en œuvre opérationnelle

Ce lundi 12 décembre, le 3^{ème} CILOG depuis 2020, coprésidé par les ministres chargés de l'industrie et des transports, Clément Beaune et Roland Lescure, s'est tenu au port de Gennevilliers (92).

Ce premier CILOG de la nouvelle mandature confirme la volonté de l'ensemble des acteurs publics et privés de travailler ensemble pour continuer d'améliorer les performances de nos chaînes logistiques, au service de l'économie - du global au local -, de l'écologie et de l'emploi, sur tous nos territoires.

L'annonce des lauréats de deux appels à projets contribue à passer aux actes, sur la modernisation et décarbonation de la filière

- Les lauréats du premier relevé de l'appel à projet (AAP) « logistique 4.0 » traduisent la diversité des innovations dans le secteur ;
- Les résultats de l'appel à projet « écosystème du transport lourd électrique » permettent le financement de 84 poids-lourds pour le transport propre de marchandises. L'importance des demandes est un signe tangible de l'engagement des transporteurs dans la décarbonation de leur flotte.

La stratégie nationale logistique, que le Gouvernement a publiée à cette occasion, fournit de manière structurante une vision de référence ambitieuse pour tous les acteurs

Cette stratégie répond globalement aux attentes des opérateurs privés, telles qu'exprimées dans le livre blanc de France Logistique publié au premier semestre 2022 « [Transports de marchandises et logistique au service d'une France performante](#) ».

France Logistique reste très attentive à la concrétisation opérationnelle de cette stratégie, notamment :

- De nouveaux **financements** pour les poids-lourds décarbonés doivent être annoncés rapidement avec des moyens suffisants pour couvrir les besoins et encourager la production par les industriels. La décarbonation massive de la filière supposera également un plan de mise en œuvre de la distribution des énergies propres pour les véhicules lourds ;

- Le développement de la part **ferroviaire** des transports de marchandises dans une vision inter modale nécessite non seulement certains investissements mais surtout la disponibilité de sillons de circulation. La desserte ferroviaire et fluviale des ports devrait également être facilitée ;
- Les travaux des conférences logistiques sur la **planification territoriale**, comprenant l'immobilier logistique, doivent faire l'objet de synthèses et la poursuite des travaux de concertation public-privé au niveau local, doit aboutir à de véritables cartographies opérationnelles.

Les outils de gouvernance et de travail sont confortés et amplifiés sur la base des acquis des dernières années :

- la stratégie est assortie **d'indicateurs** de résultats mesurables ;
- le Gouvernement s'engage à tenir des **CILOG annuels**, en lien avec France Logistique, pour faire le bilan de l'avancée de la stratégie et assurer sa bonne atteinte ;
- les **groupes de travail, public-privé**, existants sont confortés voire renforcés et de nouveaux sont créés, par exemple sur la logistique urbaine et l'intelligence économique.

« Les performances des chaînes logistiques sont cruciales pour la souveraineté économique, la transition écologique et le plein emploi. Je formule des vœux confiants de succès pour la mise en œuvre rapide et efficace de la stratégie nationale annoncée ce jour, afin d'améliorer la compétitivité du territoire français, dans un contexte européen très concurrentiel. » Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique

A propos de France Logistique : <https://www.francelogistique.fr>

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie Idrac, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGF, OTRE, TLF/TLF Overseas) ainsi que des entreprises du secteur. La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois.

